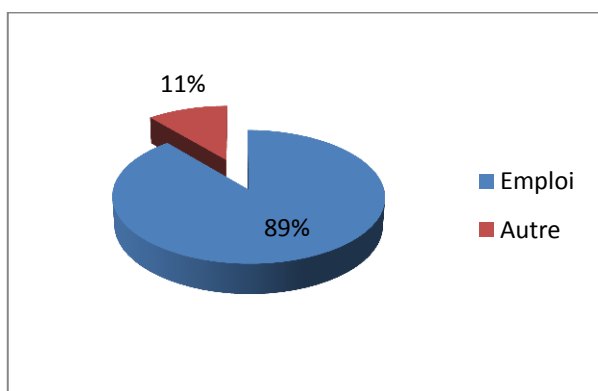


Bilan insertion professionnelle 6 mois après la formation
Licence professionnelle « Maitrise des pollutions et nuisances »
Promotion 2014-2015 – 12 diplômés

Taux de réponse : 75 % - Réponses collectées entre le 13 octobre 2016 et le 13 janvier 2017

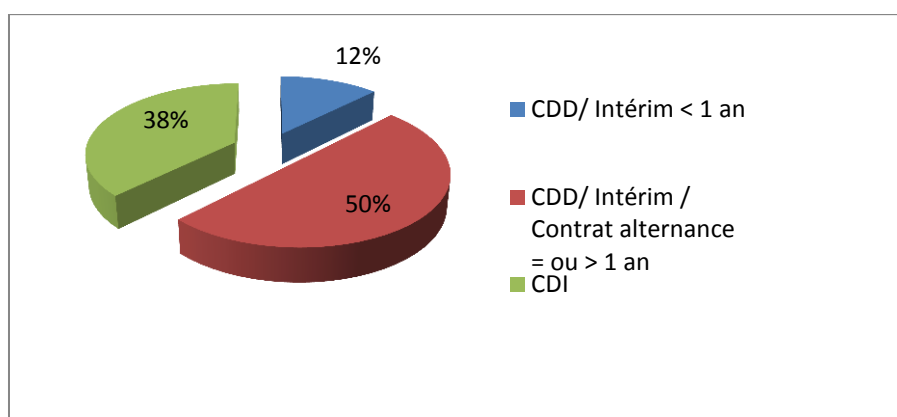
Situation professionnelle



Situation	
Total diplômés	12
Total répondants	9
En emploi (dont 2 en contrat d'apprentissage)	8
Autre (emploi hors débouché)	1

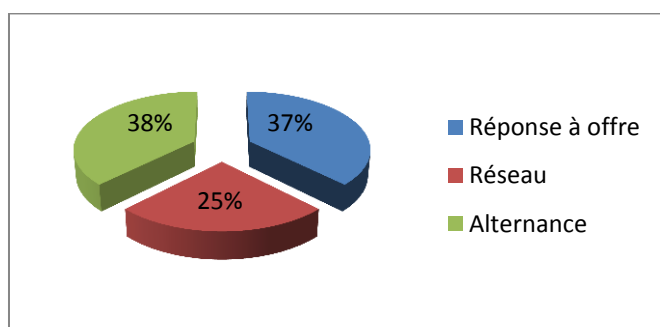
Parmi les personnes en emploi (9 répondants sur 12 diplômés)

Types de contrat



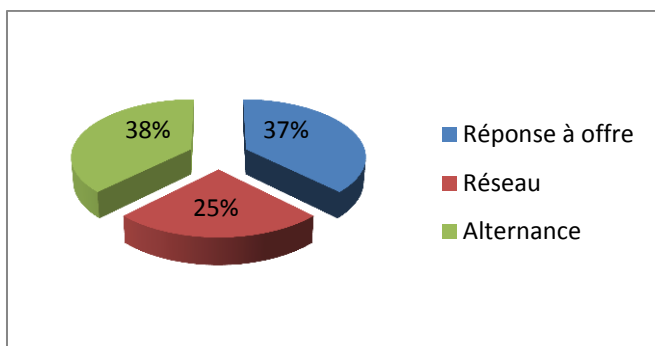
Type de contrats	
CDI	3
CDD > ou = 1 an	4
CDD < 1 an	2

Modalités accès à l'emploi



Modalité d'accès emploi	
Réponse offre	3
Réseau	2
Alternance	3

Fourchettes de salaire mensuel brut (7 répondants sur 8 diplômés en emploi)



Fourchette salaire mensuel brut	
Entre 1000 et 1499 euros	4
Entre 1500 et 1999 euros	2
Entre 2000 et 2499 euros	1

La promotion de licence 'Maitrise des pollutions et nuisances' 2015 est constituée de 12 diplômés. **89%** des diplômés répondants (9 répondants sur 12 diplômés) **occupent un emploi** à la sortie de formation dont deux dans le cadre d'un contrat d'apprentissage sur 2 ans (poursuite d'études en alternance). Une personne est en emploi, mais dans un domaine d'activité hors débouché Ig2e. Les emplois occupés par les diplômés correspondent majoritairement aux secteurs et débouchés de la licence professionnelle : Assistant Responsables SST et Environnement dans le cadre d'une poursuite d'études, technicienne QSE, technicien de mesures HSE, et technicien exploitation d'unité de traitement d'eau.